



A Montgivray,  
Le 27 avril 2026

## Arrêté N° 2026 - 03

### Délégation de Fonction de vice-président

-----

Vu le procès-verbal d'élection des membres du SIAAC, en date du 23/04/2026.  
Vu la délibération n° 2026-07 de fonction des indemnités des vices présidents

A compter du 23 avril 2026, M. BOULBON Frédéric, est chargé, du suivi des stations de Montgivray et de Briantes et des travaux de modernisation à venir.

A ce titre il percevra une indemnité de 6.77 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique : 1027

Transmit et notifié à l'élu et à la trésorerie.

François BUFFETEAU  
Le Président du SIAAC

